



VERS UN MEDIA DURABLE



france•tv

EDITO



de Livia Saurin

Secrétaire générale adjointe de France Télévisions

Il existe peu de sujets aussi déterminants pour notre avenir collectif que celui de la transition écologique. Y contribuer, pour un média de service public comme France Télévisions, n'est pas seulement une obligation, c'est un enjeu essentiel, et les épisodes climatiques extrêmes que nous venons de vivre ne font que le confirmer.

Mais pour agir efficacement, il nous fallait d'abord disposer d'une photographie précise de notre situation actuelle. C'est tout le sens du bilan carbone intégral réalisé en 2025 par France Télévisions, qui s'établit à 532 000 tonnes équivalent CO₂. Près des deux tiers de ce chiffre est lié à la diffusion et à la consommation de nos contenus (IPTV, TNT, consommation des téléviseurs liée au visionnage de nos programmes...) et un tiers à notre cœur de métier et à nos activités quotidiennes (fabrication et achats de programmes, déplacements...).

Depuis 2021, nous sommes déjà parvenus à réduire de 11 % nos émissions de gaz à effet de serre, une performance qui mérite d'être saluée ! Mais, pour être au rendez-vous de l'Accord de Paris, nous devons poursuivre et amplifier nos efforts.

Afin d'y parvenir, les travaux de la Convention de France Télévisions pour le climat et l'environnement ont été décisifs : la quasi-totalité des mesures proposées a été reprise, intégralement ou partiellement, par la direction, et elles permettront de réduire de 14 % notre empreinte carbone entre 2025 et 2031.

Au total, France Télévisions vise une baisse globale de son empreinte carbone de 28 % entre 2021 et 2031 (et de 19 % entre 2025 et 2031). Pour cela, le groupe entend travailler sur l'ensemble des postes d'émissions, avec des ambitions différentes.

France Télévisions, en tant que premier groupe audiovisuel français et média essentiel de service public, entend donc poursuivre et amplifier son engagement environnemental, pour prendre toute sa part dans la décarbonation de notre secteur.



Une empreinte carbone tout en transparence

Qu'est-ce qu'un bilan carbone?

Un bilan carbone est une méthode qui consiste à recenser et quantifier l'ensemble des gaz à effet de serre émis directement et indirectement par une organisation puis à les convertir en une même unité, la « tonne de CO₂ équivalent » (tCO₂e).

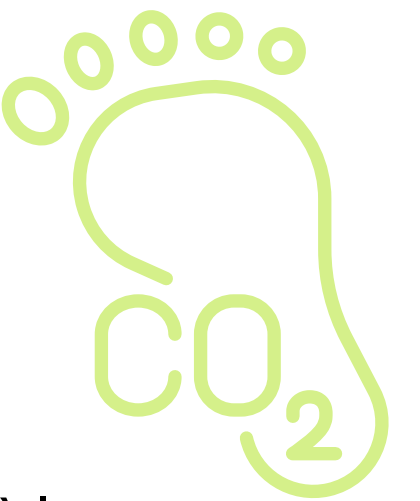
Il sert d'outil de diagnostic afin d'identifier les principales sources d'émissions et de construire un plan d'action pour réduire année après année l'empreinte carbone d'une organisation.

Quelle est l'empreinte carbone de France Télévisions ?

Près des deux tiers (62 %) de l'empreinte carbone du groupe est lié à la diffusion et à la distribution des contenus, ainsi qu'à la consommation des terminaux (téléviseurs, tablettes, smartphones...) de celles et ceux qui les regardent. Même si France Télévisions ne dispose pas de leviers directs pour agir sur ces postes d'émissions, ils doivent quand même figurer dans son bilan carbone. Quant à l'empreinte carbone « cœur de métier » de France Télévisions, elle représente un tiers du bilan total, soit 172 258 tCO₂e. C'est sur ces indicateurs que le groupe doit jouer un rôle et baisser ses émissions.

Bilan carbone
de France Télévisions

532 000
tCO₂e



L'empreinte carbone de France Télévisions

Consommation
des terminaux

28%
149 193 tCO₂



Diffusion
et distribution

34%
181 993 tCO₂



Cœur de métier
et activités quotidiennes
de l'entreprise

33%
172 258 tCO₂



Filiales
(Cinéma
France TV Distribution
France TV Publicité
France TV Studio)

5%
28 557 tCO₂

Empreinte des activités « cœur de métier »
et activités quotidiennes de l'entreprise



Autres achats

28%
48 232 tCO₂



Déplacements

14%
24 116 tCO₂



Locaux

10%
17 226 tCO₂



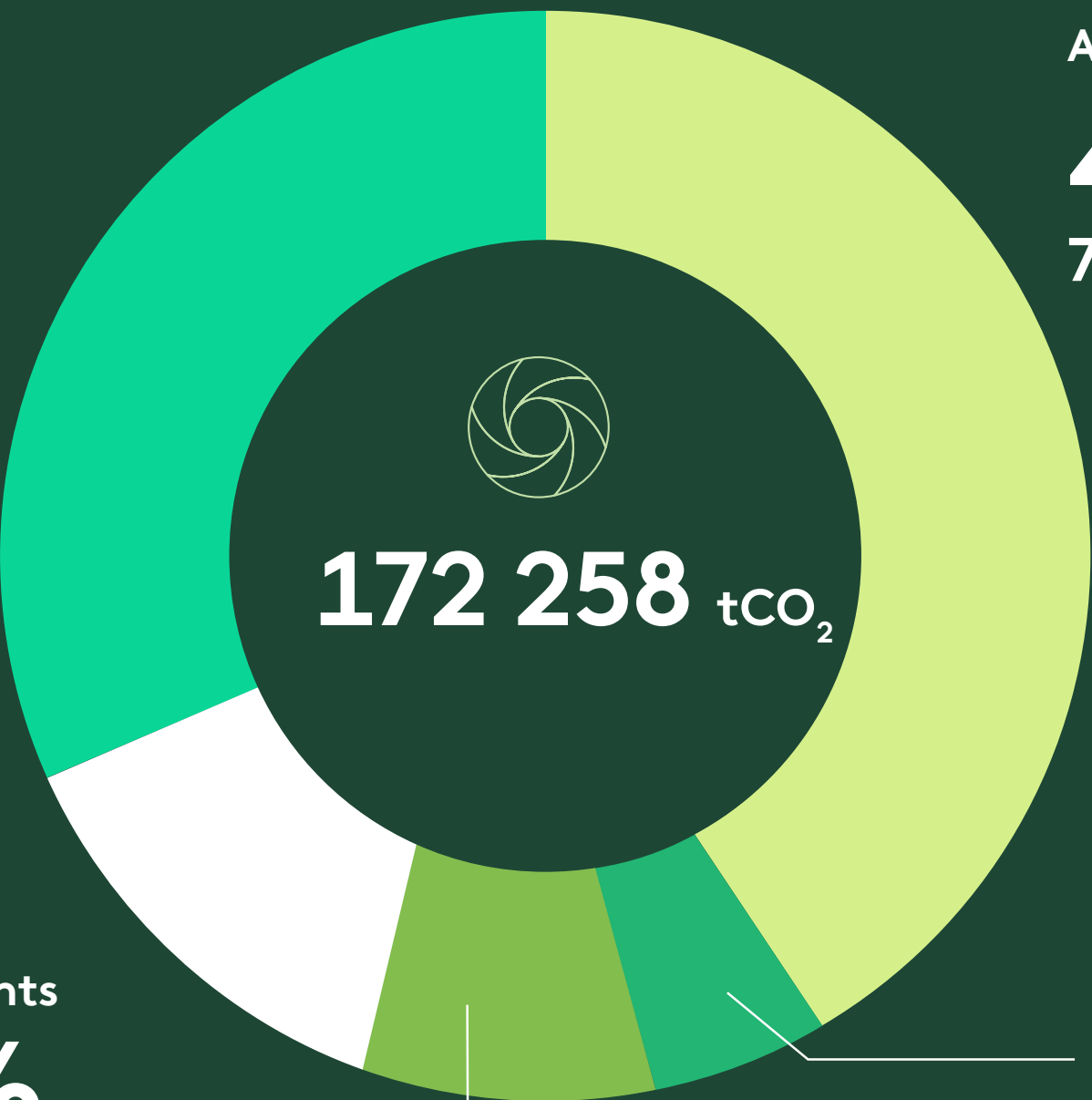
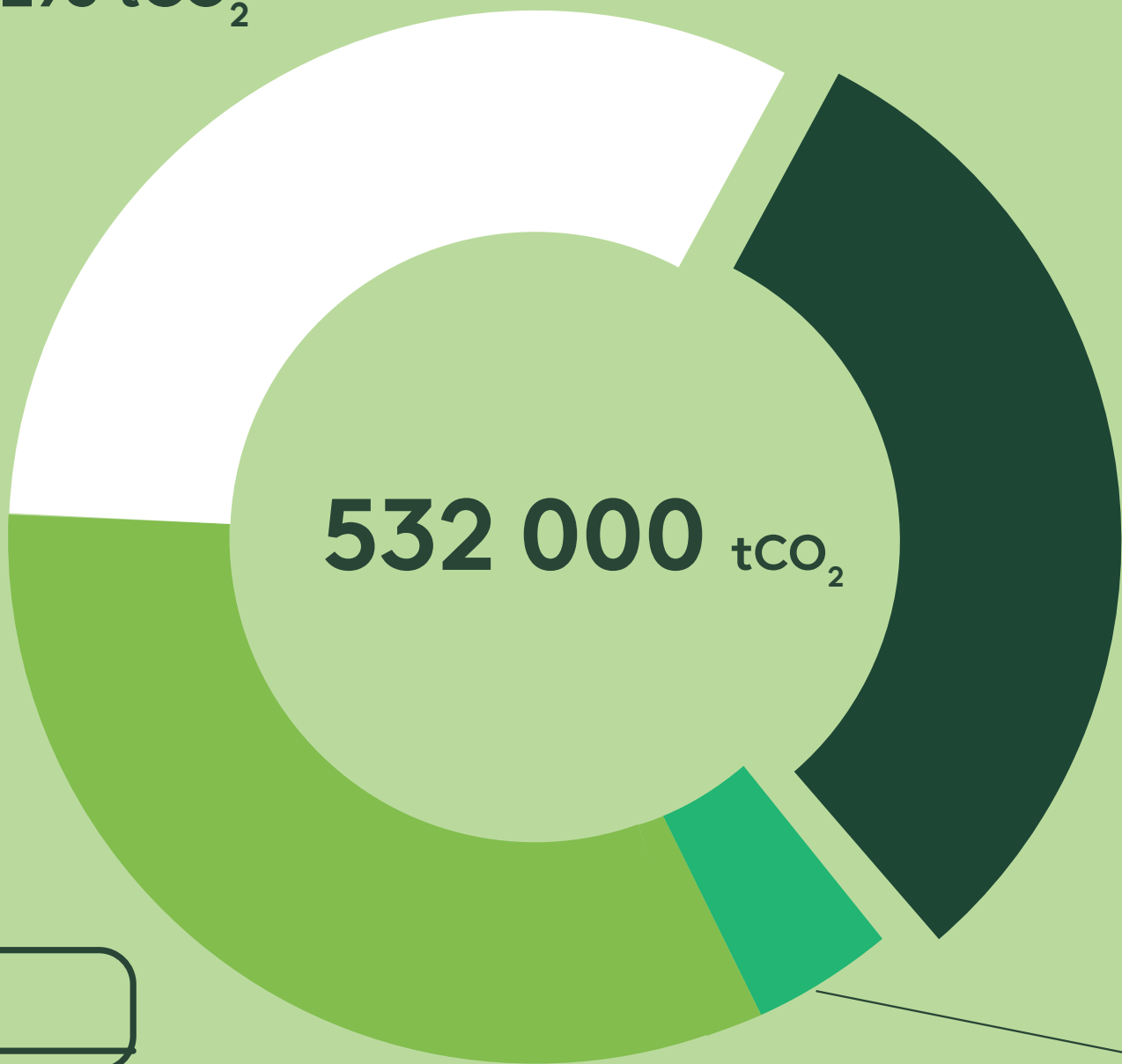
Achats de programmes

43%
73 696 tCO₂



Restauration
Hébergement

5%
8 614 tCO₂



Objectif 2031

Des ambitions claires et des actions concrètes



Afin d'être aligné avec l'objectif fixé par l'Accord de Paris sur le climat, France Télévisions doit réduire son empreinte carbone à horizon 2031. Entre 2021 et 2025, l'effort fourni a déjà permis de réduire de 11 % son empreinte. Entre 2025 et 2031, France Télévisions devra réduire de 19 % son empreinte carbone pour atteindre son objectif.



-19%
à horizon 2031

Avec la Convention pour le climat et l'environnement, France Télévisions a choisi d'impliquer directement ses collaborateurs dans l'identification de ses leviers de décarbonation. Initiative participative unique en France et véritable démarche citoyenne, cette convention a réuni 80 salariés sur plusieurs mois pour trouver des solutions destinées à baisser les émissions carbone du groupe.

Les leviers de décarbonation

Un plan d'action ambitieux issu des propositions de la Convention



Les mesures de la Convention climat seront décisives dans la capacité de France Télévisions à être au rendez-vous de l'Accord de Paris et représentent les trois quarts des solutions proposées. En effet, les 70 propositions retenues permettront de faire baisser l'empreinte carbone de France Télévisions de 14 % à horizon 2031 (sur un objectif total de -19 %).

Sur les 70 mesures du plan d'action, 28 permettraient de réaliser l'essentiel de l'effort nécessaire.



#1

Produire autrement

Limiter l'empreinte carbone liée à la fabrication
des programmes diffusés



des fictions de la filiale France TV Studio
et des fictions produites pour
France Télévisions labellisées Ecoprod en 2030



Vers 100 % des jeux et divertissements
produits pour France Télévisions
labellisés Ecoprod en 2030



Étendre l'écoproduction
aux sujets d'information (JT et magazines)



Privilégier des modes de production
moins énergivores (remote production)
et décarboner les moyens
de transport sur les tournages



Mettre en place une signalétique
antennes pour valoriser les programmes
ayant reçu le label Ecoprod

#2

Agir au quotidien pour plus de sobriété

Limitier l’empreinte carbone liée
au fonctionnement et à la gestion de l’entreprise



Inciter au covoiturage
et à l’usage de mobilités douces



Étendre l’interdiction des déplacements
en avion aux destinations accessibles
en moins de 5 heures par train
(vs 3 h 30 aujourd’hui)



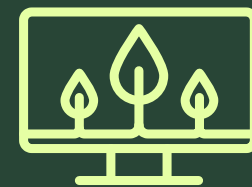
Acheter moins et mieux, et réaliser des achats
plus ciblés (achats hors programmes)



Mieux calibrer le parc immobilier
en fonction des besoins et avec
une meilleure performance énergétique



Gérer de façon plus économe l’énergie ;
développer les énergies renouvelables
et passer aux contrats verts pour l’électricité



Optimiser l’usage
des équipements informatiques
et numériques (allongement
de leur durée de vie)



Former les personnels aux enjeux climatiques
et environnementaux et leur transmettre
les bonnes pratiques de l’écoresponsabilité

#3

Innover de manière plus responsable

Limitier l’empreinte carbone des outils technologiques de production et de fonctionnement de France Télévisions

L’empreinte carbone de France Télévisions se réduira également grâce aux efforts de ses parties prenantes et notamment des acteurs du secteur de la diffusion et de la distribution (TNT, satellite, IPTV, réseau fixe et mobile), eux aussi tenus de se décarboner.



Privilégier la stratégie « streaming first » qui a aussi pour effet de réduire l’empreinte carbone des contenus visionnés



Écoconcevoir les plateformes france.tv, Okoo et franceinfo pour en rendre l’usage moins énergivore

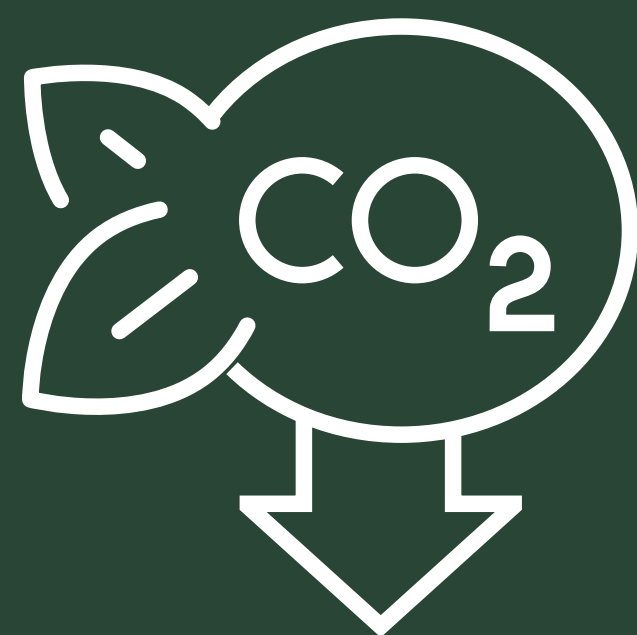


ex : activation du mode « éco » par défaut pour tout programme visionné sur un smartphone ou une tablette...



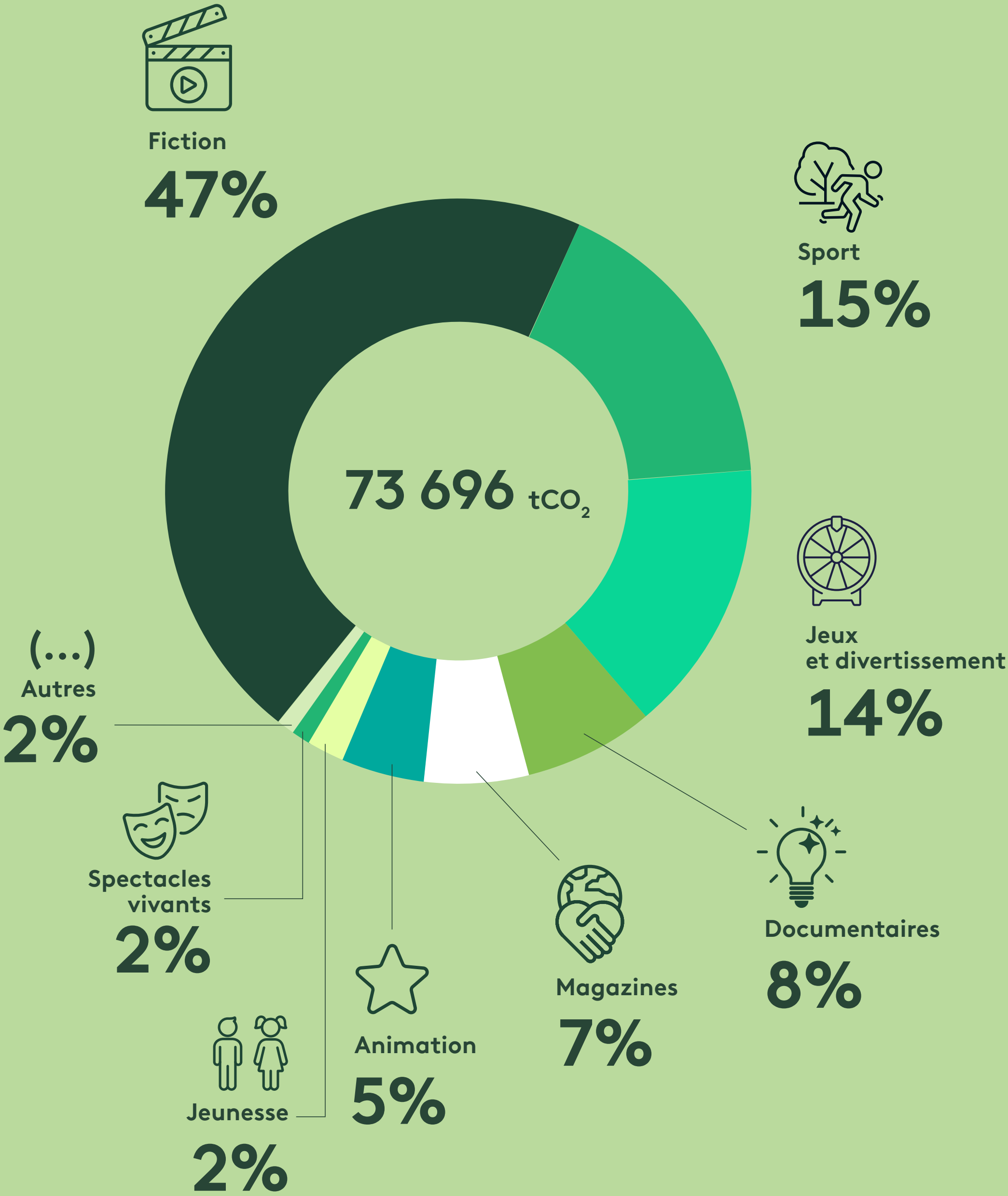
Gérer et optimiser les flux de données (TNT et IPTV)

L'empreinte carbone des programmes*



L'empreinte carbone liée aux achats de programmes s'élève à 73 696 tCO₂e. Il s'agit du secteur sur lequel France Télévisions peut avoir le plus d'impact direct. Réduire l'empreinte environnementale de ces activités constitue une priorité pour France Télévisions, en particulier pour la fiction, qui représente près de la moitié de cette empreinte.

* hors programmes d'information



Des programmes labellisés Ecoprod



France Télévisions
est un pionnier
de l'écoproduction,
1^{er} levier de décarbonation
des médias audiovisuels.



Un si grand soleil



ASKIP



*Chauvet,
voyage aux origines*



Le jeu des 1 000 euros



C à Vous



Alex Hugo



*Tom et Lola
saison 1*



100 % logique



L'or bleu

Vers la généralisation de l'écoproduction

2023

ASKIP
Les extras curieux
Deter
Un si grand soleil
Rivages

2024

Meurtres au Puy-en-Velay
Brigade du Fleuve 1
Tom et Lola *saison 1*
À l'instinct *saison 2*
Neo Terra
Made in France
Le jeu des 1 000 euros

2025

Le parfum du bonheur
Alex Hugo *épisodes 31 à 35*
100 % logique
Un si grand soleil *saison 7*
Désenchantées
Chauvet, voyage aux origines
César Wagner *saison 5*
Tom et Lola *saison 2*
C à Vous
Mare Nostra
Les Aventurières
Brigade du Fleuve 2
C'est qui le chef ?
Les Farouches
Le jeu des 1 000 euros
A priori *saison 2*
La Disparue de Compostelle
Meurtres en Gironde

2026

Un si grand soleil *saison 7*
Brigade du fleuve 3
ASKIP *saison 7*
Alma
Flair de famille *épisodes 4 & 5*
L'or bleu
César Wagner *saison 6*
épisodes 12 & 13
Le Voyageur - *épisode 14*
100 % logique *saison 5*
Le jeu des 1 000 euros



france•tv